

INTITULE DU PROJET :	REPRISE DU CAFE RESTAURANT « LE SAINT-AUGUSTIN » SAINT-AUGUSTIN
PORTEUR DE PROJET :	Communauté de Communes des Monédières
COORDONNEES :	Bâtiment La Poste 19 390 SAINT-AUGUSTIN – 05.55.29.11.76 – estrade.gilles@wanadoo.fr
PRESENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE / CONTEXTE	<p>Saint-Augustin est une commune rurale du parc naturel régional des Millevaches intégrée à la Communauté de communes des Monédières. Elle compte 461 habitants (RP 2011).</p> <p>La commune de Saint-Augustin est située à 23 km au nord de TULLE et à 21 km à l'ouest d'Egletons.</p> <p>Les derniers recensements INSEE font apparaitre une augmentation de la population de la commune de Saint-Augustin de près de 7% entre 2006 et 2011. L'évolution de la population est due à un solde migratoire positif alors que le solde naturel reste négatif.</p> <p>Des commerces de proximité sont présents sur la commune : boulangerie/pâtisserie, commerce d'alimentation. D'autres activités commerciales et artisanales sont présentes à Saint-Augustin, ainsi que sept associations sportives et culturelles.</p> <p>Saint-Augustin bénéficie de sites touristiques remarquables issus d'un patrimoine naturel (étang de Mauriange et massif des Monédières) et d'un patrimoine culturel (Musée Jean Ségurel, Maison du Pays). La commune est située à proximité du Musée Jacques Chirac (11km) et du village de vacances de Mérignac l'Eglise, ce qui lui confère un potentiel d'attraction touristique.</p>
DESCRIPTIF DU PROJET :	<p style="text-align: center;">Restructuration du restaurant</p> <p>La commune de Saint-Augustin souhaite maintenir l'activité de bar-restaurant en centre-bourg. En effet, le dernier restaurant de Saint-Augustin a fermé ses portes en décembre 2014 suite au départ à la retraite de son exploitant. La municipalité et la communauté de communes ont donc racheté l'établissement qui nécessite certains travaux de mise aux normes avant de recevoir le nouveau gérant.</p> <p>❖ Les porteurs de projets</p> <p>Monsieur et Madame Talleu reprennent la gérance du café-Restaurant « Le Saint-Augustin ». Il viennent du Nord de la France.</p> <p>Monsieur Talleu est actuellement en formation CAP cuisine au CFA des 13 Vents à Tulle. Il a travaillé une dizaine d'années dans un port de plaisance dans le Nord.</p> <p>Madame Talleu était responsable de magasin pendant 15 ans.</p>

❖ **L'activité**

Le restaurant proposera une cuisine traditionnelle locale, avec deux types de formule :

- La semaine, le midi, des repas « ouvriers »,
- Le midi, le soir et le week-end, des menus plus élaborés

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT	
Electricité	2 500 €
Menuiseries intérieures	3 000 €
Menuiseries extérieures	15 000 €
Plâtrerie-peinture	5 000 €
Plomberie-sanitaires	4 000 €
Remplacement de la chaudière	15 000 €
Accessibilité handicapés	12 000 €
Sous-total travaux	56 500€
Etude préalable CCI	1 800 €
Contrôle technique SOCOTEC	1 500 €
Sous-total ingénierie	3 300
Total	59 800 €

Plan de financement du projet

Subvention Région AET	17 940 €
Subvention Européen	17 940 €
Autofinancement	23 920 €
Total	59 800 €

<p>CALENDRIER :</p>	<ul style="list-style-type: none">- Réflexion des élus communautaires sur l'opportunité de l'opération (lisibilité notamment sur l'investissement par rapport au loyer sollicité).- Avril 2015 : Etude préalable réalisée par la CCI.- Juin 2015 : réalisation de la 1^{ère} phase des travaux (mise en sécurité électrique et incendie)- Hiver 2015/2016 : réalisation des travaux d'isolation thermique.
<p>AVIS DE LA CCI DE LA CORREZE</p>	<p>AVIS FAVORABLE :</p> <p>La commune de Saint-Augustin a d'ores et déjà sélectionné un repreneur de l'activité de restauration.</p> <p>Nous rappelons que les paramètres assurant la viabilité de ce commerce dépendent du choix de l'exploitant par la commune soit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un professionnel de la restauration présentant une expérience, des références,- Un couple dynamique et disponible qui aura toutes les qualités requises pour faire de ce lieu un endroit convivial et chaleureux (sens de l'accueil),- La capacité d'adaptation de l'exploitant vis-à-vis de la concurrence et de l'attente de la clientèle- Une gestion financière rigoureuse- Des charges d'exploitation qui devront être maîtrisées, notamment le montant du loyer qui devra être raisonnable entre 550€ et 620€ mensuel selon le ratio du taux d'effort. <p>Sur ce type d'activité, la pérennité de l'entreprise dépendra également du soutien apporté par la clientèle locale et la commune.</p>